



# STEPHANE FERTIER

Membres ou anciens membres du Conseil de l'Ordre des avocats au Barreau de Paris, chacun riche de son expérience et de sa sensibilité personnelle, les candidats du collège ordinal Paris qui se présenteront au suffrage de leur Conseil de l'Ordre le 28 novembre prochain ont vocation à contribuer aux travaux et à l'action du Conseil National des Barreaux en apportant à la réflexion commune les idées de chacun et les spécificités du barreau parisien.

Comme tous les membres élus au Conseil National des Barreaux, ils participeront efficacement à la représentation et à la défense des intérêts de toute la profession.

Quels que soient les noms de ceux qui auront l'honneur et la charge de représenter le Barreau de Paris, les candidats à l'élection du collège ordinal Paris affirment, ensemble, leur volonté commune de défendre et servir leur profession et l'ensemble des avocats de France.

## COORDONNEES

10 Rue de Rome 75008 PARIS

Tel 01 30 83 24 10

Portable 06 85 52 19 67

[sf@jrf-avocats.com](mailto:sf@jrf-avocats.com)

---

Prestation de serment : décembre 1995

Avocat associé de la SELARL JRF & ASSOCIES

Spécialiste de la procédure d'appel

Vice-président de l'ASPRA France et ASPRA PARIS

### AMCO (2020-2022)

2022 : secrétaire de la déontologie et des référés déontologiques  
Secrétaire de la formation de discipline n°1

2021 : co-secrétaire de la commission affaires publiques  
Secrétaire commission du croire, succession et honoraires et de la  
commission relations avec les justiciables  
Secrétaire de la formation de discipline n°4

2020 : secrétaire adjoint de la commission du croire et succession et de la  
commission relations avec les juridictions

2020-2022 : référent en procédure d'appel et responsable des relations  
avec les juridictions d'appel

Membre de la formation administrative, de la CEG, commission CARPA,  
commission secret et confidentialité, COMHADIS, commission égalité,  
commission responsabilité sociale de l'avocat – qualité de vie – handicap,  
commission numérique et protection des données personnelles,  
commission MARD